

GREFFE

17 FEV. 2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE
PAUL CHARBONNEAU
JOSÉE DELAND
VALÉRIE DURAND
ÉRIC FRASER
PIERRE GAGNON
CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE

JACINTE LAFONTAINE
JULIE LAPIERRE
NICOLE LEMIEUX
JEAN-FRANÇOIS MERCURE
F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY
JOCELYNE PAQUETTE
PASCAL PARENT

MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHÉ
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
ISABELLE RAYLE-DOIRON
SYLVY RHÉAUME
MICHEL SIMARD
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX

HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^e ÉTAGE

MONTREAL H2Z 1A4

TELEPHONE : (514) 289-2211, POSTE 3596

TELECOPIEUR : (514) 289-5197

Le 11 février 2004

Par messenger

Me Yves Fréchette
Sylvestre Charbonneau Fafard
740, avenue Atwater
Montréal (Québec)
H4C 2G9

OBJET : Demande d'approbation des dispositions tarifaires applicables à une option
d'électricité interruptible
Dossier Régie : R-3518-2003
Notre dossier : R000075/NL/FE

Cher confrère,

Pour faire suite à la décision D-2004-26 rendue par la Régie de l'énergie le 30 janvier 2004 relativement au paiement des frais des intervenants dans le dossier mentionné en titre, veuillez trouver ci-joint un chèque au montant de 3 633,59 \$, en paiement des frais de participation de Option Consommateurs dans ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX


Eric Fraser

EF/mb

c.c. : Régie de l'énergie ✓